

INNOVATIONS & TERRITOIRES

Action sociale Quand la ville redonne du pouvoir d'achat à ses habitants

Mornant (Rhône) 6300 hab.

La commune construit une offre de produits et de services, dont elle négocie les tarifs pour ses habitants.

Un peu surpris au départ, les Mornantais ont désormais pris l'habitude de passer par la mairie lorsqu'ils envisagent un achat. Une démarche qui leur permet souvent de gagner quelques dizaines, voire centaines, d'euros sur une adhésion à une mutuelle, un contrat d'électricité, de téléphonie ou un ramonage. Autant d'offres proposées par l'office du pouvoir d'achat de la ville, située à une trentaine de kilomètres de Lyon.

Développé petit à petit au fil des besoins exprimés par la population, ce projet s'articule autour de trois axes: des solutions d'achats groupés, une permanence « conseil » et un guide des aides existantes pour acquérir un bien ou souscrire à un service. « Nous ne poursuivons aucun autre objectif que de permettre aux Mornantais d'accéder à des prix négociés et à leurs droits », résume Renaud Pfeffer, le maire de la

commune. Dès lors qu'il possède une adresse sur la commune, chaque habitant peut accéder aux services de l'office du pouvoir d'achat, sans autre condition.

ACTE DE BON SENS

Pour expliquer son action, le maire revendique un acte de bon sens. « Nous regardons en priorité les postes de charges obligatoires, comme l'énergie ou l'assurance. Nous sommes également à l'écoute des besoins des habitants et nous négocions avec les fournisseurs afin d'obtenir des tarifs préférentiels », indique-t-il.

Les habitants peuvent, eux aussi, exprimer leurs besoins et, en amont de chaque nouvelle offre, la mairie informe via le journal municipal et l'affichage pour que les personnes intéressées puissent se manifester. Initiée avec la mutuelle, l'offre d'achats groupés rassemble aujourd'hui l'électricité, le gaz, le bois de chauffage et les pellets, le fioul, les panneaux photovoltaïques, ainsi que le curage des fosses septiques et le ramonage des cheminées... Avec, à la clé, des économies significatives, comme sur « l'énergie des Mornantais » ou la renégociation du contrat l'an dernier qui a permis d'obtenir une baisse de 26% sur l'électricité et de 17% sur le gaz. Environ 30% de la population y a souscrit.

Pour trouver les partenaires, la commune agit au cas par cas. « Nous n'avons pas de schéma préconçu. Nous pouvons lancer des appels à manifestation



Cette année, la municipalité a organisé des réunions publiques pour informer les habitants sur l'achat groupé d'énergies (électricité et gaz).

d'intérêt ou négocier de gré à gré avec des sociétés. Notre objectif est de travailler avec des entreprises locales chaque fois que cela est possible », indique Laurence Gignoux, directrice générale des services de la commune.

CONTRATS PASSÉS AU CRIBLE

Si les achats groupés représentent le service le plus sollicité, la permanence « conseil » monte peu à peu en puissance. Là, il s'agit de s'inscrire en mairie pour rencontrer un expert du droit qui passe au crible

Enrichie, l'offre est régulièrement toilettée pour rester en phase avec les attentes de la population.

les contrats d'assurance, de téléphonie et autres pour les optimiser.

« En moyenne, les personnes qui la sollicitent réalisent entre 80 et 150 euros d'économie par mois », assure Renaud Pfeffer.

Face au succès de cette initiative, il envisage d'organiser des temps d'information collective. « Ces rencontres permettent aussi de dispenser des conseils en matière de consommation et ainsi de responsabiliser les habitants, sans pour autant adopter une position moralisatrice », défend le maire. Enrichie, l'offre est aussi régulièrement toilettée pour rester en phase avec les attentes.

Ainsi, la mutuelle, lancée en 2015 et qui avait séduit 15% de la population, attire bien

moins depuis les réformes renforçant la participation de l'employeur. La ville réfléchit donc à basculer son offre sur celle tout juste proposée par le conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes, histoire de se concentrer sur d'autres offres pour s'harmoniser avec les besoins du moment. ● **Françoise Sigot**

Budget

La ville ne flèche pas de budget, ni de personnel dédié. Elle évalue les dépenses en communication et en temps passé des agents à 6200 € pour une année.

Contact

Anne-Claire Wheeler-Poyard, directrice de la dynamique locale, directiondynamiquelocale@ville-mornant.fr